

SERVICES INCLUS DANS VOTRE COTISATION

▶ ACTIONS COLLECTIVES

Conseil à l'employeur

Identification des risques professionnels

Fiche d'entreprise

Visite d'ateliers et de chantiers

Etude de poste collective

Etude technique (métrologie)

Etude toxicologique

Participation au CSE

Sensibilisation collective

BTP Santé au Travail s'engage à vos côtés dans une démarche globale de prévention, à travers 2 approches complémentaires :

- ▶ **Une approche collective** via des actions en milieu de travail ;
- ▶ **Une approche individuelle** avec le suivi des salariés en visite et sur le terrain.

ACTIONS EN ENTREPRISES

Nos équipes spécialisées en prévention des risques professionnels du BTP interviennent dans votre entreprise, vos ateliers et sur vos chantiers, pour des études de poste, mesures de bruit, mesures de vibrations, prélèvements atmosphériques...

La Fiche Entreprise :

Nous venons à votre rencontre pour mieux connaître votre entreprise et vous aider **à évaluer vos risques**, afin d'assurer un suivi Santé Travail personnalisé et adapté à chacun de vos salariés. Cette rencontre est aussi l'occasion de vous présenter nos missions et nos engagements à vos côtés.

▶ ACTIONS INDIVIDUELLES

Suivi médical

Visite infirmier

Etude de poste individuelle

Conseil au salarié

Maintien dans l'emploi

Accompagnement social

SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

Nos équipes spécialisées en santé au travail accompagnent les entreprises adhérentes, au quotidien, afin de **préserv**er la santé de leurs salariés et d'améliorer leurs conditions de travail. Nous nous engageons également dans la traçabilité des expositions professionnelles et la veille sanitaire.

ACCOMPAGNEMENTS ET CONSEILS

Nos équipes sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans le cadre d'actions de prévention.

Nous organisons des sensibilisations dans votre entreprise ou en visioconférence sur différentes thématiques : risque plomb, risque bruit, addictions, travail au froid, travail sur écran...

Plus d'informations sur www.btpst.fr

▶ ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Etude / Enquête

Veille sanitaire

Traçabilité

Votre médecin du travail est votre interlocuteur privilégié pour élaborer avec vous votre projet de prévention.
Pour tout renseignement, nous vous invitons à le contacter.